#### REDRESSEMENT JUDICIAIRE

**SAS FRIGOTIMES** 

**NUMERO DE GREFFE** 

2018/004748

**JUGE COMMISSAIRE** 

Madame Gaëlle MARZIN

MANDATAIRE JUDICIAIRE

SELARL HIROU

**ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES** 

Michel CHAVAUX

SELARL AJPARTENAIRES-Maurice PICARD

Audience du 10 avril 2019

## RAPPORT COMPLEMENTAIRE SUR LE DEROULEMENT DE LA PROCEDURE ET LA SITUATION DE L'ENTREPRISE

### SAS FRIGOTIMES

12 rue Eugène De Louise 97419 LA POSSESSION

Jugement d'ouverture : 28 novembre 2018 Désignation des Administrateurs judiciaires : 28 novembre 2018 Mission : assistance

Fin de la période d'observation : 28 mai 2019

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS

## ORGANES DE LA PROCEDURE

PRESIDENT Madame Dominique BOERAEVE

Tribunal Mixte de Commerce de Saint-Denis

5 avenue André Malraux 97490 SAINTE CLOTILDE

JUGE COMMISSAIRE Madame Gaëlle MARZIN

Tribunal Mixte de Commerce de Saint-Denis

5 avenue André Malraux 97490 SAINTE CLOTILDE

ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES Michel CHAVAUX

SELARL AJPARTENAIRES

Maurice PICARD 18, rue Jean Cocteau 82 Résidence « Le Ravel » 97490 SAINTE CLOTILDE

MANDATAIRE JUDICIAIRE SELARL HIROU

8 rue Labourdonnais 97400 SAINT DENIS

REPRESENTANT DES SALARIES Monsieur Sandy TECHER

4 rue Odette Moffi 97420 LE PORT

Procès-verbal du 19 décembre 2018

## **SOMMAIRE**

## I – LA SITUATION ACTUALISEE DE LA SOCIETE

- A-LE RAPPEL DE LA SITUATION JURIDIQUE
- **B-LA SITUATION ECONOMIQUE**
- **C-LES COMPTES SOCIAUX**
- **D-LA SITUATION SOCIALE**
- E-LA DETTE

# II – LE DEROULEMENT DE L'ACTIVITE DURANT LA PERIODE D'OBSERVATION

## III – LES PERSPECTIVES DE REDRESSEMENT

## **IV - CONCLUSION**

3

## I – LA SITUATION ACTUALISEE DE LA SOCIETE

## A – LE RAPPEL DE LA SITUATION JURIDIQUE

La société FRIGOTIMES, holding intermédiaire, détient des participations dans le capital social de 3 sociétés :

1. SNC FRIGOTRANS & COMPAGNIES

SARL SORECOPRA

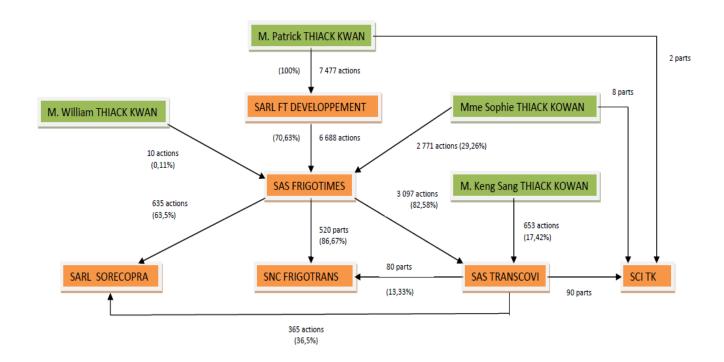
3. SARL TRANSCOVI

2.

Redressement judiciaire (Cf. rapport distinct)

Liquidation judiciaire 28.11.18

Liquidation judiciaire 28.11.18



## **B – LA SITUATION ECONOMIQUE**

#### 1. L'activité

La société FRIGOTIMES poursuit son activité de négoce en gros de produits alimentaires frais et surgelés.

Elle conserve sa position de leader sur les produits carnés réfrigérés (bœuf/volaille) et le poisson salé car elle possède un sourcing de référence en provenance d'Europe, d'Afrique Australe, d'Asie et d'Océanie

Elle a cessé de distribuer les produits de charcuterie fabriqués par TRANSCOVI depuis la liquidation judiciaire de celle-ci.

#### 2. La clientèle

La clientèle historique est maintenue :

Grande distribution (toutes enseignes) Hôtellerie-restauration Collectivité 50 % du chiffre d'affaires 40 % du chiffre d'affaires 10 % du chiffre d'affaires

#### 3. Les assurances

Les polices couvrant les risques de l'activité ont été reconduites pour l'année 2019.

- AFOI « Multirisques professionnelle » n° G1966415 (compagnie PRUDENCE CREOLE) pour les bâtiments et l'activité
- HELVETIA « RC transport maritime » n° 27292438 (compagnie HELVETIA) pour les marchandises transportées
- ALLIANZ « Flotte automobile » n° CA194887

#### C- LES COMPTES SOCIAUX

**Expert-comptable** Aucun / Direction financière intégrée

Commissaire aux comptes Cabinet EXA

Exercice 2015 → Certification suivant rapport du 22 août 2016

Exercice 2016 → Certification suivant rapport du 26 mai 2017

Exercice 2017 → Certification suivant rapport du 27 juin 2018

L'audit de révision a été programmé fin avril

#### Commentaires sur les comptes sociaux et le projet des comptes 2018

- <u>Le chiffre d'affaires</u>: Il est en baisse depuis 2014 en moyenne de 4% par an dans un contexte de forte concurrence et avec un outil de production vieillissant. L'exercice 2017 est marqué par une baisse du C.A de 5% mais surtout en 2018, la société enregistre une chute de 25%, partiellement expliquée par l'arrêt de l'activité charcuterie de la filiale TRANSCOVI.
- <u>La marge</u>: Elle baisse progressivement sur la période de référence. En effet, elle passe de 24% en 2015 à 20% en 2018, ce qui est très impactant sur le résultat.
- Les charges externes : Elles sont globalement stables.
   Les principaux postes de charges sont les frais liés au bâtiment (entretien et maintenance, énergie, eau/environ 350K€ par an) et au management fees (300K€/an).
- Les frais de personnel : Ils ont diminué en 2015 et 2016 mais cette baisse est contrebalancée par une augmentation du recours au personnel intérimaire.
   Globalement, ces frais sont en légère augmentation sur la période de référence par rapport au chiffre d'affaires qui est en baisse.

Le ratio FP/CA est:

2014 7% 2015 6% 2016 6% 2017 8%

2018 10%

• <u>L'EBE</u>: L'exercice 2015 marque un retour à la profitabilité qui n'est cependant pas maintenue en 2016.

Les comptes 2017 se clôturent par une insuffisante brute d'exploitation en raison de la baisse continue du C.A et de la chute de la marge, avec une aggravation marquée en 2018.

 <u>Le Résultat d'exploitation</u>: Il tient compte des écritures de provisions sur les immobilisations.

En 2017, une première provision sur les titres de TANSCOVI et de SORECOPRA a été comptabilisée pour 750K€ et complétée en 2018, les titres étant ainsi provisionnés à 100% pour 1.470K€.

Les autres provisions concernent :

- Les créances intragroupes pour 750K€
- Le coût de la restructuration sociale pour 330K€

<u>Le Résultat net</u>: Les produits et charges exceptionnels correspondent principalement aux RFA/PPTG sur les clients.

EN K€	déc-14	déc-15	déc-16	déc-17	Projet dec-2018
	12 mois				
VENTES CARNES	4 081	4 259	3 553	3 277	2 125
VENTES CHARCUTERIE	5 029	5 090	4 911	4 793	3 541
VENTES DE VOLAILLES	3 917	3 633	3 774	3 199	2 152
VENTES PLATS PREPARES	840	833	854	849	728
VENTES POISSONS SALES	1 527	1 620	1 694	1 637	1 527
VENTES PRODUITS DE LA ME	910	814	836	940	771
VENTES VIANDE REFRIGEREE	2570	2440	2262	2317	2 236
RRR SUR VENTES				-221	-152
CHIFFRE D'AFFAIRES	18 874	18 689	17 884	17 013	13 075
ACHATS MP & MARCHANDISES	-14 725	-14 590	-13 576	-12 943	-9 935
VAR. DE STOCK DES MARCHANDISES	-194	495	-251	-482	-459
MARGE BRUTE	3 955	4 594	4 057	3 323	2 680
%	21%	24%	22%	21%	20%
FRAIS DE PERSONNEL	-1047	-971	-937	-1026	-1 044
CHARGES SOCIALES	-336	-329	-311	-327	-316
ЕВЕ	520	1 038	80	-198	-419
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-	9	14	32	_
REPRISES ET TRANSFERTS	31	8	305	111	118
AMORTISSEMENTS	-94	-90	-85	-96	-93
DOT PROVISIONS	-221	-106	-100	-909	-2 547
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	-3	-1	-5	-3	-25
RESULTAT D'EXPLOITATION	233	857	207	-1 063	-2 966
PRODUITS FINANCIERS	-	2	1	1	_
CHARGES FINANCIERES	-82	-86	-74	-75	-65
PRODUITS EXCEPTIONNELS	210	52	163	84	123
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-183	-66	-391	-126	-179
PARTICIPATION DES SALARIES	-	-	-	-	-
IMPOT SUR LES BENEFICES	-	-	-		
RESULTAT NET	178	761	-94	-1 179	-3 049

## **D-LA SITUATION SOCIALE**

## 1- Effectif à l'ouverture du redressement judiciaire

**36** 

## 2- Effectif actuel

**33 CDI** 

Variation 2 CDD n'ont pas été renouvelés 1 salarié est décédé

Catégories professionnelles	Nombre de salariés	
Responsable de magasin	1	
Commercial	3	
Employé commercial	3	
Manutentionnaire	7	
Responsable d'exploitation	1	
Préparateur et expéditeur commande	2	
Commercial ambulant PL	2	
Chauffeur livreur VL et PL	6	
Direction des achats	2	
Direction des ventes	1	
Agent de recouvrement	1	
Adjoint entrepôt administratif	1	
Comptable	1	
Aide comptable	1	
Responsable maintenance	1	
TOTAUX	33	

## 4- Représentant des salariés :

Conformément aux dispositions des articles L 621-4 et R 621-14 du Code de commerce et suivant procès-verbal en date du 19 décembre 2018 : Monsieur Sandy TECHER a été désigné.

### 5- Instances représentatives du personnel :

**▶** Unité Economique et Sociale entre : FRIGOTIMES

TRANSCOVI SORECOPRA FRIGOTRANS

La liquidation judiciaire de TANSCOVI et de SORECOPRA ne remet pas en cause l'existence de l'UES.

## **Délégation Unique du Personnel :**

Titulaires: Collège cadre: Jean-Yves CESAR

Collège non cadre : Dominique DIJOUX

Les mandats de ces représentants du personnel sont arrivés à leur terme le 6 février 2019. La société a alors mis en œuvre l'élection d'un Comité Social et Economique pour l'UES.

#### Election du CSE

#### Calendrier:

03/12/2018 => information du personnel par une note affichée dans les locaux

05/12/2018 => invitation adressée aux organisations syndicales pour négocier un protocole d'accord préélectoral (PAP) à la date du 26 décembre 2018

27/12/2018 => information du personnel qu'aucune organisation ne s'est présentée

04/01/2019 => affichage de la liste électorale

 $30/01/2019 \Rightarrow 1^{er}$  tour des élections

14/02/2019 => 2ème tour des élections qui a abouti à l'élection des membres titulaires suivants :

Jean-Yves CESAR : Elu Collège Cadres & ETAM ; Sandy TECHER : Elu Collège Employés & Ouvriers

**6- Convention collective applicable :** Commerce de gros

## E - LA DETTE

1. Selon les comptes des exercices clos les 31 décembre 2014 à 2017 et le projet de comptes 2018

Cf. page suivante

ACTIF				PASSIF							
EN K€	31.12.18 (12 mois) PROJET	31.12.17 (12 mois)	31.12.16 (12 mois)	31.12.15 (12 mois)	31.12.14 (12 mois)	EN K€	31.12.18 (12 mois) PROJET	31.12.17 (12 mois)	31.12.16 (12 mois)	31.12.15 (12 mois)	31.12.14 (12 mois)
Immobilisations incorp.	3			3	13	Capital social	293	293	293	293	293
Immobilisations corp. ①	1.022	1.110	1.073	891	918	CAPITAUX PROPRES	(1 584)	1.483	2.662	2.756	2.387
Immobilisations finan. ②	67	1.536	2.350	2.359	2.358	Provisions pour risques ©	355	28	28	173	173
ACTIF IMMOBILISE	1 094	2.646	3.423	3.253	3.289	Provisions pour charges					
Stocks et encours	427	886	1.369	1.602	1.126	PROVISIONS	355	28	28	173	173
Avances et acomptes		250		1	23	Emp. et dettes finan. ©	1.117	1.083	1.052	1.106	1.195
Créances clients 3	1 073	1.680	2.992	2.655	2.507	Avances et acomptes					
Autres créances ④	577	871	830	629	1.507	Dettes fournisseurs	2.144	2.484	3.955	3.545	2.701
Valeurs Mob. de Placement						Dettes fiscales et sociales	643	466	482	447	414
Disponibilités	397	180	563	941	473	Autres dettes ⑦	899	988	1.013	1.054	2.055
Charges constatées d'avance	4	19	15			Produits constatés d'avance					
ACTIF CIRCULANT	2 480	3.886	5.769	5.828	5.636	DETTES	4.803	5.021	6.502	6.152	6.365
TOTAL ACTIF	3.574	6.532	9.192	9.081	8.925	TOTAL PASSIF	3.574	6.532	9.192	9.081	8.925

- ① Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur nette :
  - Terrain 263K€ vs valeur historique 512K€
  - Constructions 237K€ vs valeur historique 891K€
  - Installation 44K€ vs valeur historique 592K€
  - Autres immobilisations (agencements, aménagements du site) 420K€ vs valeur historique 2.824K€
- ② Les titres de TRANSCOVI et de SORECOPRA ont été provisionnés à 100%.

Il reste la valeur de la détention de la société FRIGOTRANS.

- ③ Ce poste comprend:
  - Les créances clients douteuses provisionnées à 100% :
  - ⇒ Les créances intragroupe

SORECOPRA 91K€

FT BOUTIK 99K€ (fonds de commerce cédé)

FTD 56K€

⇒ Les créances clients sur tiers, dont :

GROUPE CAILLE 110 K€ (payé en 2019 / reprise de provision en 2019)

- Les créances clients non douteuses

Au 30.11.2018, le poste clients s'élevait à 1.8M€.

Il est ramené à 1M€ au 31.12.2018, soit l'équivalent de 2 mois de C.A

Cette précision est donnée pour indiquer que l'encaissement de ce poste ne pose pas de difficulté particulière.

⊕ Créances sur : Etat CICE 80K€

Etat TVA 30K€ NATIXIS 470K€

Intercomptes 520K€ => provision à 100%

© Contentieux CPH 20K€ Provision sur plan social 300K€

© Dette intragroupe TRANSCOVI 610K€

Dette bancaire: 1.265K€ Découvert 385K€

*Emprunts* 880K€

Ex-BR

**Montant** 700.000 €

**Objet** Financement LBO / BR

**Durée** 180 mois – du 30.08.2011 au 05.10.2026

Garanties Hypothèque conventionnelle de premier rang en pari passu sur l'ensemble

immobilier à usage de locaux d'activités, entrepôts frigorifiques et bureaux

Taux 5 %

**Echéance mensuelle** 5.535,56 € € **CRD au 15.11.2018** 429.807,12 €

**CEPAC** 

**Montant** 700.000 €

Objet Financement LBO / CEPAC

**Durée** 180 mois – du 15.10.2011 au 15.09.2026

Garanties Hypothèque conventionnelle de premier rang en pari passu sur l'ensemble

immobilier à usage de locaux d'activités, entrepôts frigorifiques et bureaux

Taux 5 %

**Echéance mensuelle** 5.535,56 € € **CRD au 15.11.2018** 426.062,42 €

#### Ex-BR

**Montant** 27.980 €

Objet Financement véhicule / BR

**Durée** 48 mois – du 14.07.2016 au 14.06.2020

 Garanties
 Gage

 Taux
 2.30%

 Echéance mensuelle
 610,70 ∈ € 

 CRD au 14.12.2018
 10.794,99 ∈ € 

#### ② RFA-PPTG clients

## 2. Selon l'état actualisé des créances déclarées au Mandataire judiciaire

BODACC: 17 janvier 2019

Délai de déclaration (local) => 17 mars 2019 Délai de déclaration (national) => 17 mai 2019

En €					
	SP Privilégié		Chirographaire	Total	Dont à échoir
Passif super privilégié ①	67.892			67.892	
Passif fiscal		43.356		43.356	
Passif social		555.864		555.864	
Passif bancaire ②		1.147.254	577.040	1.724.294	1.086.294
Passif Ets financiers ③			488.488	488.488	488.488
Passif fournisseurs @		60.149	2.534.734	2.594.883	6.996
Passif Groupe ©			694.799	694.799	
<b>Total Passif</b>	67.892	1.806.623	4.295.061	6.169.576	1.581.778

- ① Prise en charge par l'AGS des salaires impayés du 1<sup>er</sup> au 27 novembre 2018
- ② CEPAC prêt LBO et concours bancaires CT
- 3 Dont:

- NATIXIS FACTOR 407.092 € NE au titre de l'encours

- Locations financières :

OCEOR LEASE
 61.964 € NE
 SOREFI
 19.431 € NE

Dont:

• Clients (GMS): 729 597 €

 Au titre des RFA :
 237.908 €

 Au titre des PPTG :
 491.689 €

• Revendication fournisseurs FRANSA: 243.512 €

⑤ Dont:

- SORECOPRA pour 86.016 € → LJ du 28/11/2018 – SELARL HIROU

- TRANSCOVI pour 608.783 € → LJ du 28/11/2018 – SELARL HIROU

# II – LE DEROULEMENT DE L'ACTIVITE DURANT LA PERIODE D'OBSERVATION

## A – LA POURSUITE DE L'ACTIVITE

L'activité de la société FRIGOTIMES se poursuit dans des conditions normales.

Les délais de règlement des fournisseurs n'ont pas varié puisqu'avant l'ouverture de la procédure, ceux-ci avaient réduit leur crédit.

Durant les deux premiers mois de la période d'observation, le management a fait en sorte de maintenir la confiance de ses principaux fournisseurs pour la plupart étrangers.

Afin d'améliorer la fluidité des approvisionnements, la société a également mis en place un partenariat commercial avec la société locale Union Import (groupe COPAL) qui lui sert de plateforme de centrale d'achats.

Cependant, du temps de la mise en place de ce nouveau process et de la reprise des relations après l'ouverture de la procédure avec les fournisseurs historiques, le réassort du stock a pris du retard et la société a ainsi subi des retards d'approvisionnements entre décembre et janvier.

Il a été nécessaire de mobiliser de la trésorerie en cash déposit à titre de garantie pour certains fournisseurs à hauteur de 200K€.

#### **B – LE PLAN SOCIAL**

La baisse importante de l'exploitation a nécessité d'organiser une restructuration des frais de personnel de manière à permettre à la société de poursuivre son activité dans l'attente de l'issue de la procédure.

Il n'est en effet plus envisageable de maintenir l'effectif actuel de 33 salariés sous peine de consommer la trésorerie qui doit désormais être conservée pour faire face au réassort des stocks.

A défaut, la société ayant déstocké massivement depuis l'ouverture de la procédure, ne pourra pas répondre aux commandes des clients avec pour conséquence l'arrêt de l'activité et l'impossibilité d'une sortie de la procédure par le haut.

Ainsi, le comité social et économique a été informé et consulté sur le projet de licenciement pour motif économique de 16 contrats de travail et a donné un avis favorable.

Les Soussignés présenteront prochainement la requête à Madame le Juge Commissaire pour être autorisés à procéder à ces licenciements d'ici fin avril.

L'effectif sera ainsi ramené à 17 salariés.

## C-LE CONTROLE DE L'EXPLOITATION ET DE LA TRESORERIE

(Annexe 1)

Source: cabinet d'audit SO-MG

## 1. L'exploitation

Période : reporting de décembre 2018 à février 2019

En K€		c. 2018			vier 20	19		rier 20	)19		Cumu	_
		mois			mois			l mois			3 mois	3
	R	P		R	P		R	P		R	P	
CHIFFRE D'AFFAIRES	888	888		559	619	-60	397	639	242	1.844	2.146	-302
ACHATS MARCHANDISES	499	446	-53	230	470	-240	223	520	-297			
VARIATIONS DE STOCK	-135	-235	-100	-182	-7	1175	-70	28	+42			
DES MARCHANDISES	-133	-233	-100	-182	-/	+175	-/0	28	+42			
MARGE BRUTE	254	207	+47	147	142	+5	103	147	-44	504	496	+8
MARGE BRUTE %	254 29%	23%	+47	26%	23%	+5	26%		-44 +3	27%	23%	+8
<b>70</b>	29%	23%	+0	20%	23%	+3	20%	23%	+3	21%	23%	<b>+4</b>
LOCATIONS	27	25	+2	10	4	+6	8	4	+4			
PERSONNEL EXTERIEUR A	0	0		0			0					
L'ENTREPRISE	0	0		0	0		0	0				
MANAGEMENT FEES	18	21	-3	20	20		20	20				
ASSURANCES	3	1	+2	11	0	+11	0	0				
TRANSPORT	38	29	+9	19	23	-4	16	23	-7			
AACE	60	261	-201	54	46	+8	21	46	-25			
IMPÔTS ET TAXES	5	5		2	2		1	2	-1			
SALAIRES	84	84		71	79	-8	70	79	-9			
CHARGES SOCIALES	17	27	-10	17	31	-14	20	31	-11			
EBE	5	(245)	+250	(83)	(79)	+(20)	(57)	(63)	-(6)	(135)	(387)	-(252)
REPRISE ET TRANSFERT							111		+111			
AMORTISSEMENTS				7		+7						
DOT PROVISIONS	22		+22									
CHARGES FINANCIERES	2	2		2	2		2	2				
PRODUITS												
EXCEPTIONNELS												
CHARGES												
EXCEPTIONNELLES												
IMPOT SUR LES BENEFICES												
RESULTAT	(20)	(247)	+267	(91)	(81)	+(10)	47	(65)	+112	(64)	(393)	-(329)

## **Commentaires:**

Il ressort sur trois mois d'activité un recul cumulé de chiffre d'affaires de l'ordre de 300K€ qui s'explique par le décalage des approvisionnements lié à la procédure.

Le temps de la reprise des relations a été plus long que prévu ce qui a impacté le chiffre d'affaires. A noter que dans cette attente, la société a puisé dans ses stocks, ce qui explique la variation négative en décembre et janvier.

Le réassort du stock a commencé en février.

En revanche, le taux de marge est nettement supérieur au budget. L'arrêt de l'activité de charcuterie TRANSCOVI a un effet structurant. La marge brute est de 27% vs 23% budgétée, soit un écart positif de +4 points.

Les charges externes et les charges de personnel n'ayant pas varié significativement, l'insuffisance brute d'exploitation est en-deçà des prévisions.

Par ailleurs, une reprise de provision sur actif circulant est comptabilisée en février pour 111K€. Il s'agit du remboursement par anticipation et pour solde de tout compte de la créance sur les plans de sauvegarde du Groupe CAILLE.

Ainsi, la perte d'exploitation est ramenée à -64K€ au lieu de -393K€.

## 2. La trésorerie

En K€	28	.02.2019		31.03.2019			
	R	P	<b>A</b>	R	P	<b>A</b>	
Encaissements	541	826	-285	397	661	-264	
Décaissements	689	802	-113	388	771	-383	
Achats marchandises	390	523	-133	185	553	-368	
Solde mensuel	-148	24	-172	9	-110	119	
Trésorerie d'ouverture	380	59	321	232	83	149	
Solde avant factor	232	83	149	241	-27	268	
Financement factor	51	289	-238	63	298	-235	
Cash deposit fournisseurs	0	-100	100	0	-100	100	
Solde mensuel	283	272	11	304	171	133	

#### **Commentaires**:

Les encaissements

La mobilisation auprès du factor NATIXIS a été moins importante que prévu

du fait de la baisse du volume du C.A réalisé avec la clientèle GMS Le poste clients N-1 et N a été correctement encaissé

Le crédit de TVA de 30K€ a été encaissé en janvier

La créance sur le Groupe CAILLE remisée de 50% a été encaissée en février

#### Les décaissements

La variation la plus significative ressort des achats qui sont très en deçà des prévisions.

Comme expliqué ci-avant, le réassort des stocks a été différé.

A l'issue de la période de référence, la société a disposé d'une trésorerie suffisante pour faire face aux charges courantes et n'a généré aucune nouvelle dette.

Le rapport de l'auditeur mentionne un retard de versement des cotisations sociales de janvier 2019 pour 37K€.

Il convient de préciser que le télépaiement avait bien été débité mais a été re-crédité sur le compte bancaire de la société.

Il s'agit d'un problème purement technique au niveau de la banque ou des impôts. La régularisation est en cours.

A fin mars, la trésorerie disponible s'élève à 300K€.

## **D-LES BUDGETS ACTUALISES**

(Cf. Annexe 1)

**Source** : cabinet d'audit SO-MG **Période** : mars à juin 2019

## 1. L'exploitation

EN K€	déc18	janv19	févr19	mars-19	avr19 1	mai-19	juin-19 1	Cumul
	12 mois	1 mois	1 mois	1 mois	mois	1 mois	mois	6 mois
	R	R	R	PREV	PREV	PREV	PREV	PREV
CHIFFRE D'AFFAIRES	13 075	559	397	425	510	650	861	3 403
ACHATS MARCHANDISES	(9 935)	(230)	(223)	(377)	(697)	(390)	(629)	(2 546)
VARIATIONS DE STOCK DES MARCHANDISES	(459)	(182)	(70)	46	309	(104)	(27)	(29)
MARGE BRUTE	2 680	147	103	93	122	156	206	828
	20%	26%	26%	22%	24%	24%	24%	24%
LOCATIONS PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	(142) (91)	(10) 0	(8) 0	(8) 0	(8) 0	(8) 0	(8) 0	(49) 0
HONORAIRÉS	(49)	(25)	(4)	(4)	(4)	(4)	(2)	(45)
MANAGEMENT FEES ASSURANCES	(226)	(20)	(20)	(20)	(20)	(20)	(20)	(123)
TRANSPORT	(62) (384)	(11) (19)	(16)	(35)	(11) (36)	0 (22)	(27)	(23) (154)
AACE	(720)	(54)	(21)	(45)	(46)	(48)	(46)	(260)
IMPÔTS ET TAXES	(30)	(2)	(1)	(2)	(2)	(1)	(1)	(8)
SALAIRES	(1 044)	(71)	(70)	$(7\overline{2})$	$(7\overline{2})$	$(3\overline{9})$	(39)	(364)
CHARGES SOCIALES	(316)	(17)	(20)	(24)	(24)	(13)	(13)	(112)
EBE	(419)	(83)	(57)	(117)	(101)	0	49	(308)
REPRISES ET TRANSFERTS	118	0	111	0	0	337	0	448
AMORTISSEMENTS	(93)	(7)	(7)	0	0	0	0	(14)
DOT PROVISIONS	(2 547)	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES PRODUITS ET CHARGES PRODUITS FINANCIERS	(25) 0	1 0	0	0	0	0	0	1
CHARGES FINANCIERS	(65)	(2)	<i>(</i> 0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(2)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	123	0	0	0	0	0	Ó	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	(179)	0	0	0	0	(337)	0	(337)
IMPOT SUR LES BENEFICES	0	0	0	0	0	0	0	0
RESULTAT	(3 049)	(91)	47	(117)	(101)	0	49	(213)
RESULTAT CUMULE		(91)	(44)	(161)	(262)	(262)	(213)	

### **Commentaires**:

Le CA du mois de mars est légèrement supérieur à celui réalisé en février car les approvisionnements sont encore majoritairement flottants et vont commencer à être livrés à compter de ce mois. La CA va augmenter progressivement jusqu'en juin.

Le point mort est à 650K€ et sera atteint au mois de mai, de sorte que la société équilibrera son exploitation puis dégagera un léger bénéfice en juin.

Un élément structurant complémentaire est celui de la marge brute qui est budgétée à 24% sauf au mois de mars (22%) en raison d'une opération exceptionnelle : la vente de 3 références de produits en dépannage représentant 100K€ avec une marge seulement de 10%.

Les charges externes actuelles sont maintenues.

L'économie mensuelle de 45K€ provenant du plan social en cours d'exécution est prise en compte dans les frais de personnel à partir du mois de mai.

Son coût d'environ 340K€ avait été provisionné dans les comptes 2018, raison pour laquelle une reprise de provision du même montant figure au budget.

## 2. La trésorerie

K€	avr19	mai-19	juin-19
ENCAISSEMENTS	459	536	673
ACHATS	(540)	(547)	(516)
LOYERS	(8)	(8)	(8)
HONORAIRES	(27)	(27)	(25)
ASSURANCE	(11)	0	0
Transport	(39)	(23)	(29)
AACE	(50)	(52)	(50)
IMPÔTS ET TAXES	0	0	(11)
TVA	2	17	(3)
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	(101)	(69)	(52)
PRIMES (13 mois)			
INTERETS	(0)	(0)	(0)
APUREMENT BILAN D'OUVERTURE	(80)		
DECAISSEMENTS SUR EXPLOITATION	(854)	(710)	(694)
FLUX DE TRESORERIE MENSUEL EXPLOITATION	(395)	(174)	(20)
SOLDE DE TRESORERIE AVANT FACTOR	203	30	9
FINANCEMENT FACTOR	117	179	253
CASH DEPOSIT POUR FOURNISSEURS	(100)	(100)	(100)
CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE	(108)	(108)	(108)
SOLDE DE TRESORERIE FINDE MOIS	112	(0)	54
CRÉDIT DE TVA			
ENCAISSEMENT CICE 2018			80
PRIX DE CESSION DU BÂTIMENT		7	
FOND DE GARANTIE NATIXIS	175	<u> </u>	
SOLDE DE TRESORERIE FIN DE MOIS APRES EXCEPTIONNELS	318	206	341

## **Commentaires**:

Les encaissements

- La mobilisation auprès du factor NATIXIS augmente progressivement au fur et à mesure du C.A
- Le compte de réserve relatif aux RFA/PPTG d'un montant de 350K€ est encaissé à 50% en avril. NATIXIS a d'ores et déjà mandaté le règlement qui sera versé à la caisse des dépôts et consignations dans la comptabilité des Soussignés.

Les clients ont déclaré leur créance auprès du Mandataire Judiciaire car aucune compensation n'a été mise en œuvre.

- Le CICE 2018 est encaissé en juin

Les décaissements

- Le montant des achats augmente au rythme du chiffre d'affaires.
   Il est prévu 1.5M€ de dépenses sur la période de référence pour réaliser la CA prévu
- Les autres charges sont maintenues
- -L'économie des frais de personnel provenant du plan social est effective à compter du mois de mai. La prise en charge du coût est faite par la délégation AGS.
- ⇒ Il ressort que la société FRIGOTIMES devrait disposer des ressources suffisantes sans générer un nouveau passif jusqu'à fin juin.

## E-LA CESSION DE L'ACTIF IMMOBILIER

Il est rappelé que la société FRIGOTIMES est propriétaire du site d'exploitation décrit comme suit :

- ① Terrain d'environ 5.000 m² situé Rivière des Galets à La Possession constitué de 2 parcelles :
  - Parcelle AR 363 de 3 920 m² acquise en décembre 1985 de la société EDENA au prix de 2 M€ FFR
  - Parcelle AR 463 de 1 200 m² acquise en décembre 1989 de la Commune de La Possession au prix de 120 000 FFR

#### ② Constructions :

Bâtiment Superficie	Destination de l'actif	Usage	Occupant	Observations
<b>Bâtiment 1</b> (3.714 m²)	Bureaux administratifs (étage)	Siège social	FRIGOTIMES	
RDC Etage 1	( <b>5</b> )	production (charcuterie)	TRANSCOVI	LJ 28.11.18 / pas de bail
partiel	2 ateliers de production	conditionnement	SORECOPRA	LJ 28.11.18 / pas de bail
	Entrepôt + chambres froides	Stockage	FRIGOTIMES	1
	Dépôt	Flotte de camions	FRIGOTRANS	
<b>Bâtiment 2</b> (28 m²) RDC	Chaufferie + groupe électrogène			
Bâtiment 3 (72 m²)	Réserve - emballage	Stockage de produits secs		
Bâtiment 4 (25 m²)	Salle de lyophilisation	Traitement des déchets frais	TRANSCOVI	LJ 28.11.18 / pas de bail

La direction avait diligenté le cabinet TARDEX qui a valorisé l'ensemble à 3.6M€ suivant rapport remis en avril 2018.

Valeur du foncier (5.000 m²): 1 M€
 Valeur du bâti (3.000 m²): 2.6 M€
 Soit au total: 3.6 M€

Afin de pouvoir recapitaliser la société, l'actionnariat envisageait de céder le bien.

Des discussions avaient alors été engagées avant l'ouverture de la procédure avec le groupe EDENA dont l'usine jouxte le site, et ont abouti à une proposition financière à 1.5M fin décembre 2018 €.

En raison de la liquidation judiciaire prononcée le 28 novembre 2018 à l'encontre des deux sociétés de production TRANSCOVI et SORECOPRA et du projet de restructuration de la société FRIGOTIMES, cet actif n'est plus indispensable à l'activité et doit être cédé pour les besoins de la procédure.

Ainsi, selon ordonnance rendue le 18 février dernier par Madame La Juge Commissaire, le cabinet TARDEX a été mandaté pour réaliser une expertise actualisée pour tenir compte :

- D'un changement de destination
- De la démolition de certaines constructions
- Du changement du Plan Local d'Urbanisme

## Il ressort de son rapport :

#### 10 - CONCLUSION

La valeur vénale de l'ensemble immobilier cadastré AR 363 – AR 463, commune de LA POSSESSION, peut être estimée à :

- Hypothèse si reconversion du site, batiments conservés, les cloisons et aménagements spécifiques sont déconstruites, mis en décharge et retraités : 3 000 000 €.
- Hypothèse vente de bien dans sa consistance actuelle et dans sa destination actuelle en vue de la poursuite d'une activité similaire : 3 675 000 €

## III – LES PERSPECTIVES DE REDRESSEMENT

Comme indiqué dans leur rapport du mois de janvier 2019, le plan de redressement et d'apurement du passif n'est pas envisageable.

D'une part, l'actionnariat actuel n'est pas en mesure d'effectuer les apports nécessaires à la recapitalisation de la société.

D'autre part, le projet de faire rentrer au capital un nouvel actionnaire, en l'occurrence le groupe COPAL avec lequel les discussions avaient été engagées, n'a pas abouti au regard du niveau important de fonds à apporter pour financer le besoin en fonds de roulement estimé à 2M€ et le remboursement de la dette.

Ce sont dans ces conditions que les Soussignés ont engagé la procédure de cession décrite ci-après.

## 1. La procédure de cession de l'entreprise

## a) Le périmètre de la cession

L'offre de cession porte sur :

- Les éléments incorporels et corporels du fonds de commerce
- Les stocks
- Les contrats de travail
- Les contrats en cours au visa de l'article L 642-7 du Code de commerce
- Le contrat de prêt CEPAC (financement véhicule) au visa de l'article L642-12 du Code de commerce
- L'actif immobilier

#### b) La prospection

#### ❖ Ouverture d'une data room

Les Administrateurs judiciaires ont créé une data room constituée d'un dossier de présentation à destination des candidats intéressés.

### \* Publicité d'offre de cession

Ils ont diffusé l'offre de cession:

- **★** Au niveau national : Le 22 février 2019
  - CNAJMJ (conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires)
  - ASPAJ (association syndicale professionnelle administrateurs judiciaires)
- **★** Au niveau local : Les 22 et 23 février 2019
  - o Le Journal de l'Île
  - o Le Quotidien

La date limite de dépôt des offres a été fixée au vendredi 29 mars 2019 à 17 heures.

#### \* Recherche de candidats

Les Administrateurs judiciaires ont également prospecté par voie de mailing une soixantaine de prospects susceptibles d'être intéressés par la reprise de l'activité et celle de l'actif immobilier.

#### **\*** Candidatures

Dix candidats ont manifesté leur intérêt à la reprise et ont accédé à la data room.

- 1. Maître Olivier GUERIN GARNIER, avocat
- 2. ARMEMENT DES MASCAREIGNES
- **3.** GEODIM
- **4.** KOYTCHA IMMOPRO
- 5. BHS CONSULTANTS
- **6.** SOPEMA OI
- **7.** SAPMER
- 8. MASCARIN
- **9.** UNION IMPORT (Groupe COPAL)
- 10. EDENA

#### c) Les offres de cession

La date limite était fixée au 29 mars 2019 à 17h00.

Les Exposants ont reçu les offres émanant des candidats cessionnaires suivant :

- Groupe COPAL pour l'activité
- Groupe EDENA pour l'actif.

Elles sont jointes au présent rapport et résumées dans le tableau synoptique ci-dessous.

Ces offres doivent être complétées et améliorées.

DLDO: 29.03.2019	Dépôt de l'offre initiale 29.03.2019	Dépôt de l'offre initiale 29.03.2019
REPRENEUR	SARL CHANE TIM FINANCE « CTFI » Société holding familiale détenue par les époux CHANE TIM. Siège social : 12 rue de la Boulangerie – Etang Salé (97427) Capitaux propres 13M€  Activités des filiales : *Commerce et distribution : Grossiste et importateur alimentaire (sociétés COPAL, REUNILED et MULTI ASH) *Logistique (Sociétés LOGISUD et ESPACE &STOCKAGE) *Transport (Société FRIGOROUTE) *Stockage frigorifique (Société SFOI) *Immobilier  Clause de substitution	SCI EDENA  RCS 484 495 312 Capital social: 1.000 € Siège social: 10 rue Eugène Delouise – 97419 LA POSSESSION Gérant: Monsieur Bernard THEYS Patrimoine: 8 parcelles totalisant 4.870 m² (contigüe à FRIGOTIMES)  Groupe EDENA Marques réunionnaises: EDENA – EDENA PETILLANTE – BAGATELLE – CITRO – SEGA – VOLCANIK 57% du marché réunionnais Actionnaire: Groupe PHOENIX BEVERAGE LIMITED (Maurice) Président du C.A: Monsieur Bernard THEYX Directeur Général: Monsieur Claude LASSEIGNE  Projet: construction de la nouvelle usine EDENA
PERIMETRE	Eléments incorporels et corporels du fonds de commerce Stocks	Actif immobilier (parcelles AR 363 et AR 463)
CONTRATS EN COURS REPRIS Art. L. 642-7 C.Com	Contrat de maintenance informatique EXODA Contrat de crédit-bail SOREFI véhicule Peugeot 208 EM467BZ Contrat de crédit-bail SOREFI véhicule Peugeot 208 EN779PE	Sans objet (II n'existe aucun contrat de bail)
PREVISIONS FINANCIERES	Selon 3 hypothèses : C.A compris entre 7.800Ke et 9.600K€ EBE compris entre 41K€ et 224 K€	Sans objet
SOCIAL	Reprise de 8 salariés sur 33 actuellement embauchés et sur 17 salariés restants après le plan social.  Service commercial: 4 sur 6 Service Back Office facturation: 2 sur 4 Service livraisons: 2 livreurs VL sur 5  Reprise des congés payés au prorata à compter de la cession	Sans objet
CONTRATS DE PRET ART. L. 642-12 C.COM. Prêt CEPAC Montant: 27.980 € Objet: Financement véhicule / BR Durée: 48 mois – du 14.07.2016 au 14.06.2020 Garanties: Gage Taux: 2.30% Echéance mensuelle: 610,70 € € CRD au 14.12.2018: 10.794,99 €	Non renseigné	Sans objet

PRIX DE CESSION	200.000 €	1.700.000 €
CESSION D'ACTIFS DANS LES 2 ANS Art. L. 642-2.7 C. com	Aucune	Aucune
FINANCEMENT DE LA REPRISE	Prix de cession : sur fonds propres BFR : sur fonds propres pour 0.8M€ et par un emprunt bancaire de 1M€ sur 24 mois	Prix de cession : Prêt BNPP sur 10/12 ans
GARANTIE	Chèque de banque ou virement	Garantie à première demande ou chèque de banque
PRISE DE POSSESSION	01.07.2019	Non renseigné
CONDITION SUSPENSIVE	Obtention d'un prêt bancaire de 1M€	Non renseigné

### IV -CONCLUSION

Depuis l'audience du 23 janvier 2019, la situation financière de la société FRIGOTIMES reste stable et ne devrait pas poser de difficultés dans les prochains mois, à tout le moins jusqu'au mois de juin 2019 selon les budgets actualisés.

Après une période de latence sur le plan des approvisionnements, la reprise des relations avec les fournisseurs historiques et le recours à la centrale d'achat COPAL (groupe CHAN TIM) permettent de faire le réassort des stocks et de répondre aux commandes des clients.

Cependant, un plan d'apurement du passif n'est toujours pas possible.

Pour relancer l'activité et dégager à nouveau des résultats suffisants pour rembourser la dette, il faudrait apporter environ 2M€.

L'actionnariat ne dispose pas de telles ressources et les discussions d'entrée au capital avec Monsieur CHAN TIM n'ont pas abouti, celui-ci préférant se positionner comme cessionnaire dans le cadre de la procédure de cession mise en œuvre par les Soussignés.

Alors que plusieurs candidats ont marqué leur intérêt à la reprise de l'activité et de l'actif immobilier, seules deux offres ont été déposées dans le délai fixé au 29 mars dernier.

Elles émanent de la société holding de Monsieur CHAN TIM, la SARL CTFI pour la partie activité et de la SCI EDENA/Groupe mauricien PHOENIX pour l'acquisition de l'actif immobilier.

Toutefois, celles-ci doivent être complétées et améliorées.

Dans cette attente et de ce qui précède, les Administrateurs Judiciaires sollicitent du Tribunal l'ouverture de la seconde période d'observation.

Ce délai supplémentaire permettra de finaliser la cession.

Fait à Sainte Clotilde, le 5 avril 2019 LES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES Michel CHAVAUX-Maurice PICARD

# **ANNEXES**

Annexe 1 : Reporting et budgets actualisés

d'exploitation et de trésorerie

Annexe 2: Offres de reprise

## Annexe 1

Reporting et budgets actualisés d'exploitation et de trésorerie

# Annexe 2

Offres de reprise